



Position de la fial sur les systèmes simplifiés d'étiquetage nutritionnel

- Il n'existe pas d'aliments sains et d'aliments malsains. C'est surtout une alimentation équilibrée, combinée avec suffisamment d'exercice physique, qui est saine. Tous les aliments en quantité adéquate ont leur place dans une alimentation saine.
- Soutenant depuis toujours une information transparente et compréhensible sur la valeur nutritive des aliments, la fial a approuvé l'introduction de l'étiquetage nutritionnel en Suisse, obligatoire depuis le 1^{er} mai 2017.
- Les consommatrices et consommateurs trouvent aujourd'hui déjà des informations détaillées sur les ingrédients et les valeurs nutritives sur les emballages. Certaines personnes ont néanmoins de la peine à comprendre ces indications obligatoires sur la valeur nutritive. La fial reconnaît par conséquent le besoin d'introduire un système simplifié d'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages (FoPL). Cela doit néanmoins se faire de manière facultative et la fial rejette de nouvelles dispositions obligatoires relatives à l'étiquetage des denrées alimentaires.
- Les FoPL simplifient fortement une matière complexe et peuvent donc aussi créer de fausses incitations et discriminer des aliments pourtant précieux. La communication d'accompagnement avec des explications sur la manière d'interpréter les indications (ou l'évaluation) revêt donc une très grande importance lors de l'introduction d'un tel système.
- La fial estime qu'il est essentiel de s'accorder sur un système et d'éviter la prolifération de différents FoPL. Des systèmes différents déstabilisent les consommateurs plus qu'ils ne les soutiennent et créent de nouveaux obstacles au commerce faisant augmenter les prix.
- Le système le plus courant actuellement est le Nutri-Score. Il tient compte du besoin des consommateurs de disposer d'un étiquetage simplifié et la fial soutient son introduction facultative. Néanmoins, l'algorithme servant de base au Nutri-Score doit être vérifié et adapté afin qu'il corresponde aux dernières connaissances en matière de nutrition.

Juin 2020

fial

La Fédération des Industries Alimentaires Suisses (fial) regroupe de manière représentative l'industrie suisse des denrées alimentaires sous forme d'association. Elle a pour but la défense des intérêts économiques et politiques communs des secteurs affiliés ainsi que de leurs entreprises. L'industrie alimentaire (sans production agricole et commerce de détail) emploie au total près de 97 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de 31,5 milliards de francs, dont 3,7 milliards à l'étranger.